

L'augmentation du taux de chômage se poursuit au mois de septembre

Au mois de septembre 2024, une hausse du nombre de demandeurs-euses d'emploi (+63) et de chômeurs-euses (+85) est relevée et ces effectifs s'établissent respectivement à 5'322 et 3'487 personnes.

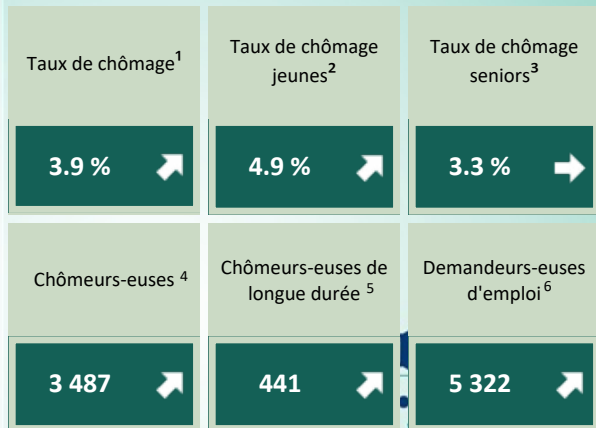
Le taux de chômage neuchâtelois augmente de 0.1 pt par rapport au mois précédent pour atteindre 3.9 %. Il est en hausse pour le troisième mois consécutif mais l'augmentation est plus modérée ce mois-ci (elle était de 0.2 pt le mois précédent et de 0.3 pt au mois de juillet). Une hausse de 0.1 pt est également constatée au niveau national et au niveau romand avec des taux atteignant respectivement 2.5 % et 3.6 %.

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 693 personnes au mois de septembre contre 688 au mois d'août. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 628, soit 41 de moins que le mois précédent.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, l'évolution est contrastée. En effet, une augmentation est observée chez les jeunes de moins de 25 ans (+45) et concerne essentiellement les jeunes arrivant en fin de formation professionnelle. Les personnes âgées de 25 à 49 ans (+45) voient également leur effectif augmenter. Au contraire, une légère baisse est observée pour les plus de 50 ans (-5). Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) augmente de 0.5 pt pour s'établir à 4.9% et le taux de chômage des seniors reste stable à 3.3 %.

En ce qui concerne les secteurs économiques, une hausse du nombre de chômeurs-euses est constatée pour le secteur des autres activités manufacturières (+20) et de l'horlogerie (+15). Aucune diminution significative n'est à relever au mois de septembre.

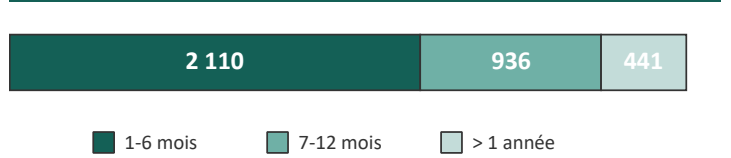
L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



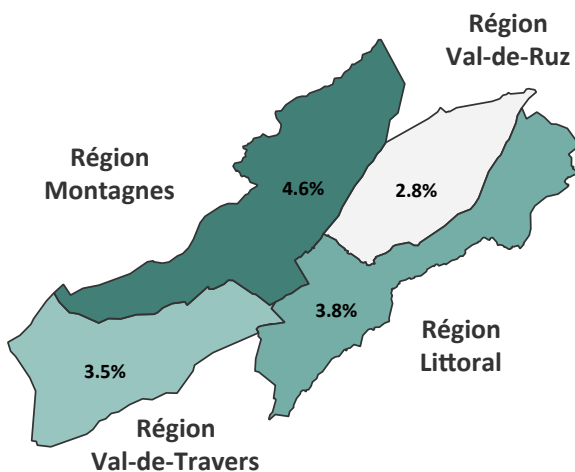
Taux de chômage

	Septembre 2024	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.9%	+0.1	+1.3
Suisse romande ⁷	3.6%	+0.1	+0.6
Suisse	2.5%	+0.1	+0.5

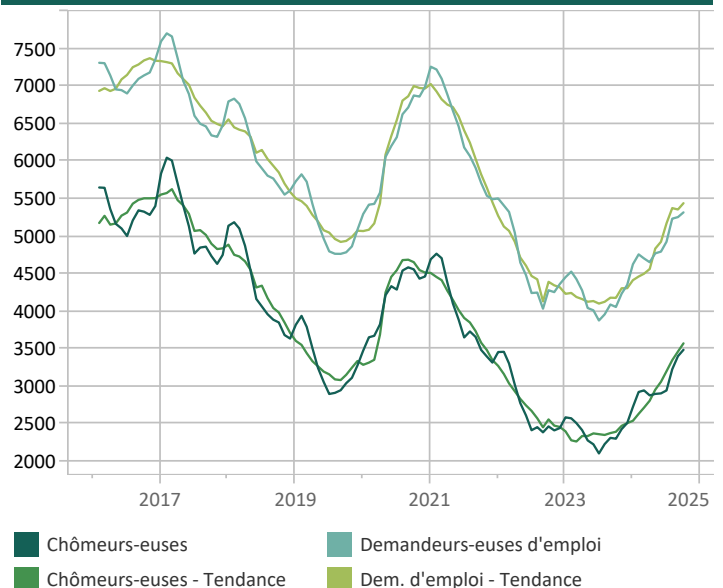
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



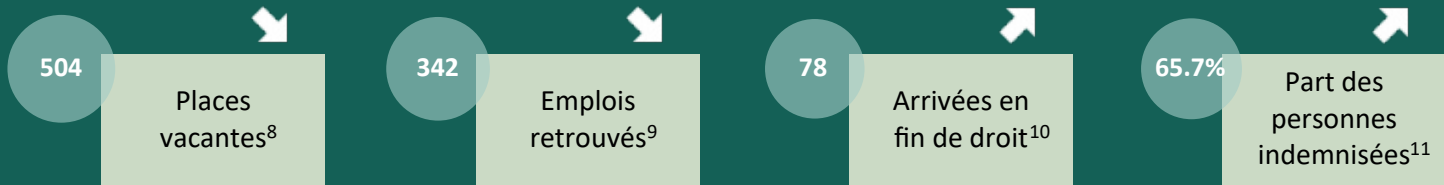
Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs

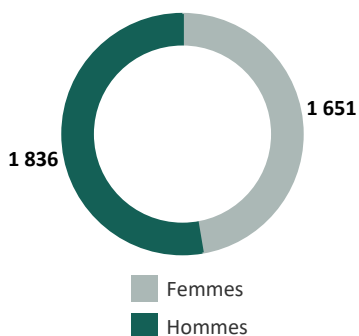


Chiffres clés et évolutions mensuelles

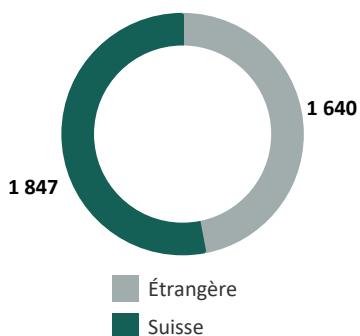


Profils des chômeurs-euses

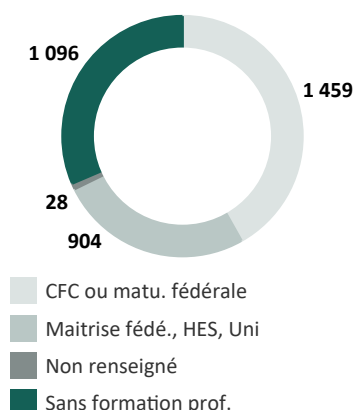
Selon le sexe



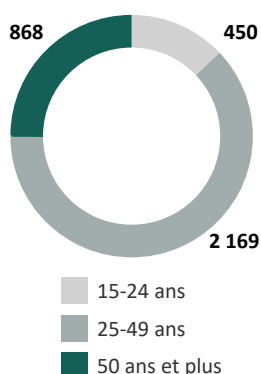
Selon l'origine



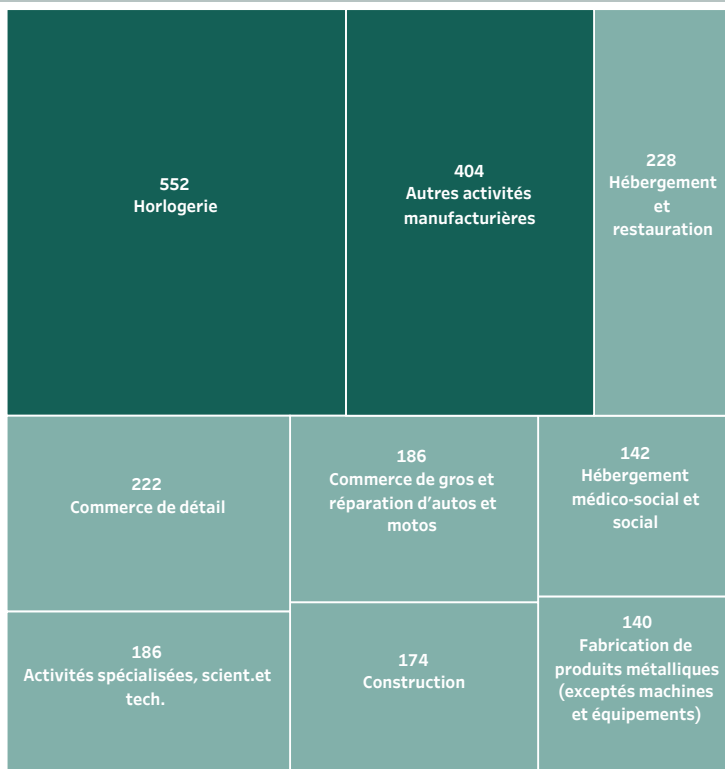
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2018 à 2020
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi